

1.5 Question de M. Olivier de Wasseige, intitulée «Journée des fédérations sportives du 14 janvier»

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, le 14 janvier dernier, la Journée des fédérations sportives s’est tenue à Namur. Ce moment de rencontre des fédérations sportives francophones a, une fois encore, démontré l’importance de créer des espaces d’échange structuré entre les acteurs de terrain et les autorités publiques. Parmi les thématiques abordées figuraient deux sujets majeurs: la gouvernance dans le sport, d’une part, et le bénévolat, d’autre part, deux piliers fondamentaux du bon fonctionnement et de la crédibilité de notre modèle sportif.

Ces échanges ont mis en évidence à la fois des avancées et des besoins: besoins de clarté des rôles, de transparence dans la prise de décision, d’outils pour soutenir les volontaires, et de simplification des démarches administratives. Ce sont autant de points qui méritent, selon moi, une attention particulière de la part du gouvernement.

Madame la Ministre, quelles conclusions ou enseignements tirez-vous de cette Journée des fédérations sportives, notamment concernant les attentes exprimées

au sujet de la gouvernance des structures sportives? Des initiatives concrètes sont-elles envisagées ou déjà mises en place pour accompagner les fédérations dans la modernisation de leur fonctionnement selon les exigences de bonne gouvernance? Concernant le bénévolat sportif, comment votre ministère entend-il prolonger les échanges tenus lors de cette journée, notamment en ce qui concerne la valorisation, la reconnaissance et l'encadrement des volontaires? Enfin, prévoyez-vous un suivi formel de ces échanges à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin de les transformer en leviers d'action?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour votre volonté de maintenir un dialogue étroit et structurant avec les fédérations, dans l'intérêt d'un sport plus ouvert, plus solide et plus juste.

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – La Journée des fédérations sportives a confirmé l'utilité des espaces de dialogue structuré entre les fédérations, l'Administration générale du sport (AGS) et les partenaires institutionnels.

Concernant la gouvernance, les débats ont souligné qu'un cadre clair et structurant est indispensable pour garantir l'efficacité, la légitimité et la crédibilité éthique des organisations. Plusieurs éléments ont été identifiés comme repères essentiels: une mission et une vision partagées, une répartition claire des rôles, des processus de décision professionnels et objectifs, ainsi que la transparence et l'équilibre entre les pouvoirs.

Pour accompagner les fédérations dans la modernisation de leur fonctionnement, plusieurs initiatives sont déjà opérationnelles ou en préparation. Premièrement, un audit annuel de cinq fédérations, par un réviseur indépendant. Les rapports de l'année 2025, transmis le 31 décembre dernier, sont actuellement analysés par mon administration pour assurer un accompagnement ciblé. Deuxièmement, une révision législative du décret du 3 mai 2019 portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française, les diverses réflexions permettant d'affiner l'approche de la bonne gouvernance. Troisièmement, des solutions de mutualisation et la création d'un dispositif collectif de coordination, auxquelles une majorité de fédérations s'est montrée favorable. Mon administration devrait être le facilitateur et le garant dudit dispositif. Enfin, la transcription des recommandations de l'audit en un plan opérationnel concret. Mon administration a présenté une méthodologie pour l'élaboration de ce dernier.

Concernant le bénévolat, le modèle sportif, bien que fragilisé par l'évolution des modes de vie et de la pratique du sport, repose toujours sur l'engagement bénévole. Pour prolonger les échanges tenus, plusieurs pistes sont explorées. Par exemple, la distinction cruciale entre les parcours de formation destinés aux volontaires et ceux destinés aux professionnels. Le rôle central des fédérations dans l'organisation de formations spécifiques à leur discipline est réaffirmé, pour mieux encadrer les volontaires sur le terrain. L'amélioration des dispositifs

d'encadrement juridique et de reconnaissance sociale de l'engagement doit également faire l'objet de discussions approfondies. Enfin, cette Journée des fédérations sportives ne doit pas être un évènement isolé, mais bien une étape dans un processus de réflexion plus large. Les enseignements tirés alimenteront directement les travaux menés par mon administration et mon cabinet, en lien étroit avec les représentants des fédérations.

L'objectif de ce suivi formel est de faire émerger des solutions réalistes, proportionnées et partagées relatives à la gouvernance, au bénévolat et à la simplification administrative, tout en respectant les spécificités de chaque fédération et les réalités du terrain. Ce dialogue continu visera à transformer les attentes exprimées en leviers d'action concrets.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, je vous remercie pour votre réponse très complète qui montre l'attention que vous portez aux dossiers discutés lors de la Journée des fédérations sportives du 14 janvier dernier.

Je note avec attention les initiatives déjà opérationnelles ou en préparation, notamment l'audit annuel de cinq fédérations sportives, avec une analyse en cours des rapports de 2025. Cela est évidemment très important. Je note également la révision législative du décret du 3 mai 2019, ainsi que la discussion sur l'éventuelle mutualisation des ressources. Enfin, je prends bonne note du plan opérationnel dont la méthodologie a été présentée.

Vous avez aussi mis l'accent sur un point qui me tient particulièrement à cœur: le bénévolat. Ce modèle est fragilisé par l'évolution des modes de vie, et nous devons y être très attentifs. Vous avez fait la distinction entre les parcours de formation pour volontaires et pour professionnels, évoqué le rôle des fédérations dans ce cadre, et mentionné les notions d'encadrement juridique et social.

Je suivrai évidemment l'évolution de ce dossier.